A253700 S A
2042 K

cerfa N°10330 * 22

DÉCLARATION PRÉREMPLIE
REVENUS 2017

17

Pour vous renseigner, un numéro ..... ►
ou une adresse internet ..... ►
ou votre centre des finances publiques.
Déclarez en ligne ou signez votre déclaration et renvoyez-la à cette adresse

04 67 35 69 44
Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
SIP BITERROIS
SAID SERIGNAN
9 AVENUE PIERRE VERDIER
CS 10564 34537 BEZIERS CEDEX

eco' pli 63 AUVERGNE PIC 12.04.18 CI0096

5792027439 0002

M THOMAS THIBAULT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

5792027439 0002 /1T

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Date limite	
Internet	29 mai
Papier	17 mai

POUR DÉCLARER SUR IMPDTS.GDUV.FR

VOTRE N° FISCAL POUR DÉCLARER EN LIGNE	SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE MOT DE PASSE
DÉCLARANT 1 C 14 69 517 608 160	N° D'ACCÈS EN LIGNE 9 419 689
DÉCLARANT 2	REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE : REPORTEZ-VOUS À VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2017 DATE DU DÉMÉNAGEMENT | | | | 2 0 1 7

Adresse au 1er janvier 2018 — N° | RUE | CODE POSTAL | COMMUNE

Appartement — N° | ÉTAGE | ESCALIER | BÂTIMENT | RÉSIDENCE | NB. PIÈCES

Statut — ☐ PROPRIÉTAIRE ☐ LOCATAIRE ☐ COLOCATAIRE ☐ HÉBERGÉ GRATUITEMENT | NOM DU PROPRIÉTAIRE | NOM DU COLOCATAIRE

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2018 DATE DU DÉMÉNAGEMENT | | | | 2 0 1 8

Adresse actuelle — N° | RUE | CODE POSTAL | COMMUNE

Appartement — N° | ÉTAGE | ESCALIER | BÂTIMENT | RÉSIDENCE | NB. PIÈCES

ÉTAT CIVIL	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
	Monsieur	
Nom de naissance	THOMAS	
Prénoms	THIBAULT	
Date de naissance	06 02 1958 *Corrigez*	*Corrigez*
Lieu de naissance	75 ISSY LES MOULINEAUX	
Corrigez	DÉPARTEMENT COMMUNE DU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER	DÉPARTEMENT COMMUNE DU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER
Nom auquel vos courriers seront adressés	THOMAS	
Corrigez		
N° téléphone	*Corrigez*	*Corrigez*
Mél *obligatoire*	thibault.thomas34@neuf.fr	
Corrigez		

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur, cochez ► ☐ ØRA

DISPENSE DE DÉCLARATION EN LIGNE Si votre revenu fiscal de référence de 2016 est supérieur à 15 000 euros et que votre résidence principale est équipée d'un accès à internet, votre déclaration de revenus doit être réalisée par internet.
Toutefois, si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, vous pouvez continuer à utiliser le présent formulaire.

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À Le

Si vous souscrivez une déclaration d'impôt sur la fortune immobilière, cochez ► ☐ ØIF

Si vous déposez la déclaration ou titre d'un mandat, apposez votre cachet et cochez > ☐ ØTA

Aucune modification, aucun complément, déclarez par smartphone ►

N° FIP	SERVICES GESTIONNAIRES	OIR	SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL	ÉLÉMENTS POUR LA TAXE D'HABITATION
340 79 39 4856038789 3 A	063	340	00 00 00 00 00 C 0100	H P P S

A | SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2017

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Vous êtes célibataire

Marié(e)s ..... M ☐ Célibataire ..... C ☐
Divorcé(e)/séparé(e) ..... O ☐ Veuf(ve) ..... V ☐
Pacsé(e)s ..... O ☐

Date des changements en 2017

– Mariage X | | | 2017 Pacs X | | | 2017

N° fiscal de votre conjoint .....

Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2017 ..... B ☐

– Divorce/séparation/rupture de Pacs ..... Y | | | 2017

– Décès : déclarant 1 ..... Z | | | 2017

déclarant 2 ..... Z | | | 2017

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire

1. Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)

– Vous viviez seul au 1er janvier 2017 (ou au 31 décembre 2017 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2017) et vous avez un enfant :
- majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre)
- ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.

Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous viviez seul ..... L ☐☐

– Vous ne viviez pas seul au 1er janvier 2017 ..... N ☐

2. Titulaire d'une pension *(militaire, accident du travail)* **pour invalidité d'au moins 40 % ou de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité"** ..... P ☐☐

Votre conjoint remplit ces conditions ou votre conjoint, décédé en 2017, remplissait ces conditions ..... F ☐☐

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre

– Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf :
- vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1944) et vous remplissez ces conditions ;
- ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1944) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ;
- ou votre conjoint décédé en 2017 bénéficiait de la demi-part supplémentaire ..... W ☐☐

– Vous êtes mariés ou pacsés : l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1944), remplit ces conditions ..... S ☐☐

– Vous avez une pension de veuve de guerre ..... G ☐☐

B | PARENT ISOLÉ

Si vous viviez seul au 1er janvier 2017 (ou au 31 décembre 2017 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs ou mariage/Pacs en 2017) et si vous avez au moins un enfant, cochez la case T. T ☐

C | PERSONNES À CHARGE EN 2017

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Vous n'avez pas d'enfant ni de personne à charge.

Enfants à charge

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans *(nés du 1.1.1999 au 31.12.2017)* ou handicapés quel que soit l'âge ..... F ☐☐

Année de naissance .....

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité ... G ☐☐

Année de naissance .....

Renseignements sur vos enfants de 15 à 18 ans *(nés du 1.1.1999 au 31.12.2002)*

Nom, prénom .....
Date de naissance .....
Lieu de naissance .....
Nom, prénom .....
Date de naissance .....
Lieu de naissance .....

Enfants à charge en résidence alternée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans *(nés du 1.1.1999 au 31.12.2017)* ou handicapés quel que soit l'âge ..... H ☐☐

Année de naissance .....

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité .... I ☐☐

Année de naissance .....

Nom et adresse de l'autre parent

Renseignements sur vos enfants de 15 à 18 ans *(nés du 1.1.1999 au 31.12.2002)*

Nom, prénom .....
Date de naissance .....
Lieu de naissance .....
Nom, prénom .....
Date de naissance .....
Lieu de naissance .....

Autres personnes invalides à charge, vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité ..... R ☐☐

Année de naissance .....

Nom, prénom, date et lieu de naissance

D | RATTACHEMENT EN 2017 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS

Nombre d'enfants célibataires *(ou veufs ou divorcés)* majeurs sans enfant ..... J ☐☐

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille *(y compris le conjoint et les enfants)* ..... N ☐☐

Monsieur ☐ *Madame* ☐

Nom, prénom .....
Date de naissance .....
Lieu de naissance .....

Monsieur ☐ *Madame* ☐

Nom, prénom .....
Date de naissance .....
Lieu de naissance .....

INFORMATIONS

Votre revenu fiscal de référence 2016 est supérieur à 15 000 €,
si votre résidence principale est équipée d'un accès internet, vous devez déclarer vos revenus en ligne.
Si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, déposez une déclaration papier.

COORDONNÉES BANCAIRES

Si ces coordonnées sont inexactes ou absentes, joignez ***obligatoirement*** *un RIB.*

BIC PSSTFRPPPAR IBAN FR21 2004 1000 0108 5542 5R02 073

Titulaire du compte MR THOMAS THIBAULT

Ces coordonnées bancaires ne seront utilisées qu'à partir du 1er janvier 2019 pour le paiement de votre impôt sur le revenu dans le cadre de la réforme du prélèvement à la source.
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFiP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFiP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES *Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche ci-dessous*

TRAITEMENTS, SALAIRES		DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		1RE PERS. À CHARGE		2E PERS. À CHARGE	
Revenus d'activité connus									
Corrigez si le montant est inexact	1AJ		1BJ		1CJ		1DJ		
Abattement forfaitaire *Assistants maternels/familioux, journalistes*	1GA		1HA		1IA		1JA		
Autres revenus imposables connus *Préretraite, chômage*									
Corrigez si le montant est inexact	1AP		1BP		1CP		1DP		
Frais réels *Joignez la liste détaillée sur papier libre*	1AK		1BK		1CK		1DK		
Demandeur d'emploi de plus d'un an	1AI	COCHEZ	1BI	COCHEZ	1CI	COCHEZ	1DI	COCHEZ	
Revenus des associés et gérants *article 62 du CGI,* agents généraux d'assurance, droits d'auteur	1GB		1HB		1IB		1JB		
Salaires perçus par les non-résidents. Salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF		1BF		1CF		1DF		
Autres salaires imposables de source étrangère	1AG		1BG		1CG		1DG		

PENSIONS, RETRAITES, RENTES		DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1RE PERS. À CHARGE	2E PERS. À CHARGE
Pensions, retraites et rentes connues					
Corrigez si le montant est inexact	1AS		1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT		1BT		
Pensions d'invalidité connues					
Corrigez si le montant est inexact	1AZ		1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues	1AO		1BO	1CO	1DO
Pensions perçues par les non-résidents. Pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AL		1BL	1CL	1DL
Autres pensions imposables de source étrangère	1AM		1BM	1CM	1DM

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX *Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance*		moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes connues					
Corrigez si le montant est inexact	1AW		1BW	1CW	1DW
Rentes perçues par les non-résidents. Rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR		1BR	1CR	1DR

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS *Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche*

Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 %		2DH
Autres produits de placement soumis à un prélèvement libératoire		2EE
REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT *ne le déduisez pas*		
Revenus des actions et parts	4 547	2DC
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME		2FU
Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée d'au moins 8 ans		2CH
REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT		
Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée inférieure à 8 ans et distributions		2TS
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe	51	2TR
Intérêts des prêts participatifs et des minibons		2TT
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe n'excédant pas 2 000 € taxables sur option à 24 %		2FA
AUTRES		
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR, 2FA déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible		2CG
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR, 2TT déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible	4 598	2BH
Frais et charges déductibles		2CA
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères	584	2AB
Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire effectué en 2017	967	2CK

3 I GAINS DE CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS

Plus-value *après application éventuelle de l'abattement pour durée de détention de droit commun*		3VG
Abattement pour durée de détention de droit commun		3SG
Moins-value 2017		3VH

4 I REVENUS FONCIERS *Location non meublée. Lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD: report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044*

Micro foncier : recettes brutes sans abattement *n'excédant pas 15 000 €*		4BE
– dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français		4BK
Nom du locataire et adresse		
Revenus fonciers imposables		4BA
– dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français		4BL
Déficit imputable sur les revenus fonciers		4BB
Déficit imputable sur le revenu global		4BC
Déficits antérieurs non encore imputés		4BD
Vous ne percevez plus de revenus fonciers après le 31.12.2017	COCHEZ	4BN
Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale	COCHEZ	4BZ

2042-K Impression : IMPRIMERIE NATIONALE 2018 01 68537 ND - 2018-01 PF 883 850

5792027439 0002

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine. *Si ce montant est inexact, corrigez case 6DE* ..... 9 787 — 6DE

	1ER ENFANT		2E ENFANT
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs sur décision de justice définitive avant 2006	6GI		6GJ
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs	6EL		6EM

Autres pensions alimentaires versées *(enfants mineurs, ascendants,...)* sur décision de justice définitive avant 2006 ..... 6GP

Autres pensions alimentaires versées *(enfants mineurs, ascendants,...)* 6GU

Nom et adresse des bénéficiaires

Déductions *prévues par les articles 156,II et 156 bis du code général des impôts* 6OD

Nature des déductions

ÉPARGNE RETRAITE : PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERS. À CHARGE	
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et produits assimilés	6RS		6RT		6RU	
Plafond de déduction						
Corrigez si le montant est inexact	6PS		6PT		6PU	
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint					6QR COCHEZ	
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2017 *après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes*					6QW COCHEZ	
Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats "Madelin" et versements exonérés sur un PERCO	6QS		6QT		6QU	

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Vous trouverez les réductions et crédits d'impôt sur le formulaire n° 2042 RICI. *S'il n'est pas joint, il est aussi disponible sur impots.gouv.fr*

8 I DIVERS

Non-résidents :

– retenue à la source prélevée en France *Joignez l'annexe n° 2041 E. Si ce montant est inexact, corrigez case 8TA* 8TA

– revenus de source française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen *Report de la déclaration n° 2041 TM* 8TM

Revenus de source étrangère imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger :

– impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values 8VL

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERS. À CHARGE	
– impôt payé à l'étranger sur autres revenus	8VM		8WM		8UM	

Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif *autres que les salaires et pensions* 8TI

Revenus de source étrangère imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 8TK

Plus-values en report d'imposition non expiré. *Si ce montant est inexact, corrigez case 8UT* 8UT

Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif *Organismes internationaux, missions diplomatiques ou consulaires* ..... 8FV COCHEZ

Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger *Joignez la liste des contrats* ..... 8TT COCHEZ

Comptes ouverts, utilisés ou clos à l'étranger *Joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre* ..... 8UU COCHEZ

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS *à imposer suivant le système du quotient*

Montant total des revenus à imposer *n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration* 0XX

Nature, détail *et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un organisme de gestion agréé.*

VOS REVENUS CONNUS

Les revenus imposables au titre de 2017 dont l'administration a connaissance à ce jour sont imprimés ci-dessous en euros.
Vous devez en vérifier l'exactitude et corriger, si nécessaire, les chiffres imprimés en page 3.

REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS DU FOYER

LIGNE 2DC :	
barclays france sa - Déclarant 1 :	4 547
LIGNE 2TR :	
ing bank nv - Déclarant 1 :	51
LIGNE 2BH - TOTAL :	4 598
barclays france sa - Déclarant 1 :	4 547
ing bank nv - Déclarant 1 :	51
LIGNE 2AB :	
barclays france se - Déclarant 1 :	584
LIGNE 2CK - TOTAL :	967
barclays france sa - Déclarant 1 :	955
ing bank nv - Déclarant 1 :	12